

Direction de la Recherche et de la Valorisation

Service de la Recherche et des Etudes Doctorales

affaire suivie par : Aurélie PETEREAU

RAPPORT DE SOUTENANCE D'HDR

(à retourner, signé de chaque membre du jury, dans les meilleurs délais)

NOM & Prénom du candidat : Mme SCHULTZE Marie-Laure

Date de Soutenance : 13 septembre 2016

Président de jury : Pre Anne Roche

NOM : Roche Prénom : Anne

**Rapport concernant la soutenance
d'habilitation à diriger des recherches
de Marie-Laure Schultze,**

à 14h, le 13 septembre 2016, à l'Université François-Rabelais de Tours.

Composition du jury

Anne	Roche	Professeure émérite, Aix-Marseille Université	Rapporteuse et Présidente
Véronique	Castellotti	Professeure, Université François-Rabelais de Tours	Rapporteuse et évaluatrice
Pascale	Sardin	Professeure, Université de Bordeaux	Rapporteuse et évaluatrice
Claudine	Moïse	Professeur, Université de Grenoble	Évaluatrice (voir « Préambule » infra)
Georges-Daniel	Véronique	Professeur Émérite, Aix-Marseille Université	Évaluateur
Didier	de Robillard	Professeur, Université François-Rabelais de Tours	Référent et évaluateur

Préambule d'information réglementaire

En ouvrant la séance, et avant de passer à la soutenance au sens strict, Anne Roche, présidente du jury, tient à apporter les précisions réglementaires suivantes (source : Direction de la recherche de l'Université François-Rabelais de Tours, interrogée par D. de Robillard le 1^{er} septembre 2016) :

Interviendront pendant cette soutenance les membres du jury au sens large : Mme. Castellotti, Mme. Roche, Mme. Sardin, Mme. Moïse, M. Véronique , et M. de Robillard.

Empêchée de se déplacer, Mme. Moïse échangera avec la candidate par visioconférence, et sera présente en visioconférence pendant l'intégralité de la soutenance.

Les propos de Mme. Moïse figureront, sans aucune distinction, parmi les autres éléments écrits du rapport suite à la soutenance, et ces propos lui seront officiellement attribués dans le rapport.

En revanche, le procès-verbal de soutenance ne portera pas sa signature, et donc le diplôme décerné à l'issue du processus de validation de la soutenance ne portera pas le nom de Mme. Moïse en tant que membre du jury : en effet, seuls les signataires du PV de soutenance, physiquement présents lors de la soutenance et ayant participé aux délibérations, peuvent apparaître comme membres du jury sur le diplôme.

Soutenance

A. Roche invite ensuite la candidate à prendre la parole pour présenter son travail, ce qu'elle fait magistralement et de manière à la fois synthétique et partiellement renouvelée par rapport aux documents écrits soumis au jury. La présidente passe ensuite la parole aux membres du jury tout à tour.

Intervenant en premier lieu, **Véronique Castellotti (VC)**, pré-rapporteuse, commence par se réjouir de sa participation à ce jury d'HDR. En tant que responsable de l'équipe PREFics-DYNADIV, elle avait rencontré Marie-Laure Schultze (MLS) plus d'un an et demi auparavant, lors d'une discussion sur la possibilité d'accueil de cette HDR par l'équipe. Cette équipe et, plus particulièrement D. de Robillard, directement sollicité comme référent, a accepté ce « défi », dont la première étape se conclut favorablement aujourd'hui, malgré quelques difficultés de parcours. VC se demande, à ce propos, dans quelle mesure son équipe n'est pas en train de devenir une des rares équipes en sciences humaines susceptible d'accueillir et de soutenir des projets quelque peu « hors du commun »...

VC indique, après ce préambule, qu'elle commencera par reprendre les principaux éléments positifs et stimulants du dossier de MLS, signalés dans son pré-rapport. Elle complètera par quelques remarques complémentaires, sous formes d'interrogations critiques et de quelques questions qu'elle se pose à la lecture de certaines parties du dossier.

M.L. Schultze (MLS) a présenté un dossier très volumineux (trois volumes, un quatrième volume inédit, ainsi que quatre fascicules présentant respectivement : la table des matières générale, la bibliographie générale, les perspectives d'encadrement et un CV & liste des publications et conférences). L'ensemble couvre le parcours et les travaux de MLS de 1996 à 2016, soit 20 ans. Pourquoi est-ce un dossier « hors du commun » ? Ce qualificatif (dont VC tient à préciser qu'il constitue, de son point de vue, un compliment) peut s'appliquer à la fois aux contenus et à l'organisation du dossier ; le « commun » de la recherche, ce sont ses évidences, ses doxa, ses aspects académiques pré-formatés, que, à plus ou moins de degré, quasiment tout le monde partage pour « entrer dans le moule ». Être hors du commun signifie à son sens interroger tout cela, le questionner, et choisir en connaissance de cause de faire autrement, d'imaginer un autre rapport à la recherche, à la connaissance, au travail universitaire, plus créatif, qui convoque la personnalité du /de la chercheur-e, son histoire, sa vision du monde.

C'est ce qu'a fait MLS, avec opiniâtreté et D.de Robillard l'a soutenu dans cette voie. Cela conduit à une organisation repensée du dossier, soutenue par une écriture littéraire cohérente avec le projet de MLS.

Les deux premiers volumes proposent un retour réflexif sur le parcours de publication de MLS. Le premier est constitué d'un récit commentant l'évolution d'une biographie professionnelle dans le champ des études littéraires anglaises, avec ses aléas, et ce vers quoi mène cette période, à savoir, un changement de cap qui s'observe nettement dans le deuxième volume ; la réflexion y est organisée autour de 6 aspects balisant la période suivante en faisant alterner, pour chacun de ces aspects, présentations explicites et textes des travaux. Les sous-titres successifs montrent l'évolution de la réflexion, vers le développement d'un « champ émergent » en cours de constitution autour des ateliers d'écriture plurilingue et de leur potentiel littéraire, linguistique et formatif.

Le troisième volume (690 p.) est intitulé « Volume de travaux en recherche-et-crédation littéraire (1996-2015) ». Il comprend un certain nombre des textes littéraires écrits par MLS, regroupés en 10 ensembles de textes de fiction. En ouverture, celle-ci compare « cette partie de [son] travail de recherche [...] à la recherche en laboratoire, travaux de « paillasse » en biologie par exemple ». On pourrait aussi le comparer aux « corpus » produits par les linguistes par exemple ; mais on peut se demander dans quelle mesure ce n'est pas plus que cela.

Le quatrième volume, enfin, est un inédit de 460 pages intitulé « Show & Tell », qui constitue une « monographie analytique et créative sur une pratique d'Animatrice-Chercheuse-Ecrivaine-Enseignante (1986-2015) ». Ce volume est très cohérent avec le positionnement adopté par MLS, en ce qu'il associe

étroitement une réflexion argumentée sur l'écriture créative et de recherche et des éléments socio-biographiques qui à la fois historicisent, métaphorisent et contextualisent cette écriture, dans un dialogue qui se construit de façon « plurilingue » ou « translingue », où langues, styles et genres s'entremêlent sans frontières. Cet inédit constitue, de fait, le programme vers lequel MLS nous emmène, à travers une relecture de ses histoires.

L'ensemble, très volumineux, est présenté de façon soignée, l'écriture est à la fois claire et lyrique, foisonnante.

Du point de vue institutionnel, Marie-Laure Schultze est maîtresse de conférences en études anglophones à l'université d'Aix Marseille depuis 1999, après avoir été ATER puis professeure agrégée d'anglais en IUT. Elle est membre de l'axe LTRT (linguistique, traduction et recherches transversales) au sein du Laboratoire d'études et de recherches sur le monde anglophone (LERMA). Elle a pris en charge diverses responsabilités, principalement d'ordre formatif (élue au Conseil de son UFR, membre du Conseil du pôle Langues, langage et cultures et a porté la responsabilité du secteur LANSAD).

MLS a donc, depuis le début de son parcours d'enseignante et de chercheuse, tissé une histoire avec la littérature, l'écriture, la pluralité linguistique, la formation en langue, qui se décline et est re-pensée dans la pluralité de ses travaux.

La quantité de publications considérées d'un point de vue normatif comme « scientifiques » n'est pas extrêmement importante, compte tenu de l'empan temporel, mais les nombreux autres textes, communications, organisation et réalisation d'ateliers, témoignent de l'activité de MLS, dans des domaines qui nourrissent fortement ses réflexions de recherches et sont aussi en cohérence avec le positionnement revendiqué, de non-séparation a priori de différents types d'écriture, ainsi que d'inclusion d'une dimension « littéraire » dans le processus de recherche, positionnement décrit ou revendiqué par d'autres chercheurs en sciences humaines, comme V. Debaene ou Y. Jablonka.

La cohérence est ainsi présente, avec l'interdisciplinarité, à tous les « plans » ou « niveaux » de l'HDR et irrigue le « champ émergent » que MLS se fait fort de développer. Les perspectives d'encadrement qu'elle explore montrent que cette dimension d'écriture créative et, plus largement, de littérature plurilingue a pleinement sa place au sein de l'université et qu'elle peut donner lieu à des recherches originales et d'avenir.

Le dossier présenté par Marie-Laure Schultze montre donc qu'elle développe une activité de recherche soutenue, originale et dynamique, qu'elle est investie institutionnellement et qu'elle possède les qualités nécessaires pour devenir une directrice de recherche.

C'est notamment et plus particulièrement à partir de ce qui est décliné par MLS comme perspectives en matière de direction de recherche que VC voudrait revenir dans sa discussion avec elle, après quelques points d'explicitation conceptuelle et terminologique.

VC propose donc d'abord à MLS quelques points sur lesquels elle souhaiterait des explicitations plus approfondies de sa part :

- Elle n'a pas trouvé, dans le dossier, d'approfondissement théorique sur la notion de plurilinguisme et d'approche plurilingue, comme si la notion était réduite à son sens commun, à savoir parler – ou, en l'occurrence, écrire – en plusieurs langues ; d'autant que, dans les exemples dont VC a connaissance à propos des ateliers dont il est question, il s'agit le plus souvent de juxtaposition ou de succession de paragraphes dans principalement 2 langues, ou encore de traduction d'une langue dans une autre. Or, le terme « plurilinguisme », en sciences du langage et en didactique des langues, fait l'objet d'un certain nombre de réflexions et de débats dans la période récente, dont il est assez peu question.

- Il est fait référence à plusieurs reprises aux travaux de J. Aden, qui s'appuie beaucoup sur des aspects neurophénoménologiques, ce qui me semble, d'un point de vue théorique, assez fortement éloigné du positionnement adopté par MLS dans le dossier ; sur cette base, notamment, est reprise une forme de rapprochement entre « affects » et « émotions », qui pose question à VC et sur lequel elle souhaiterait quelques éclaircissements.

- Plus généralement, VC souhaiterait que MLS précise et commente l'intitulé du résumé de son HDR « écriture littéraire artistique plurilingue »

Dans un deuxième temps, VC revient sur les perspectives d'encadrement proposées par MLS :

- celles-ci se situent principalement dans le domaine de l'écriture « créative » et de son potentiel dans le champ universitaire, que ce soit pour les formations ou pour la recherche ; MLS parle à ce propos d'un « changement de conception de l'écriture artistique » qui permettrait un développement de pratiques différentes dans les universités ; est-ce que, toutefois, il n'y a pas un risque, en institutionnalisant ce type d'usage, de faire du « creative writing » au pire sens du terme, avec un retour à du formatage, même s'il est différemment positionné ?

Le travail de MLS s'appuie principalement sur une comparaison / contraste / confrontation entre tradition anglophone (ou nord américaine ?) et française ; est-ce prévu d'y inclure d'autres traditions ? Et si oui, lesquelles ?

Ce qu'on nomme « littératies plurilingues », terme que MLS revendique, dans la tradition anglophone des *New Literacy Studies* principalement, inclut toutes

sortes d'usages autres que l'écriture et finit (de l'avis de VC) par diluer l'écriture dans une grande variété d'usages pragmatiques (et uniquement pragmatiques). Est ce que la conception de MLS des littératies plurilingues correspond à celle-là ? Et sinon, sur quelles autres bases se définit-elle ?

D'un point de vue plus « concret », MLS a été responsable d'un secteur LANSAD, qui représente, de l'avis de VC, un enjeu important pour les langues à l'université : quel apport éventuel les propositions de MLS peuvent elles faire, de façon plus ciblée, pour ce secteur ?

Enfin, davantage du point de vue de la recherche, VC a relevé une formulation qui à propos de ce que MLS appelle « l'écriture de la science » définie comme : « *communiquer* par écrit et à l'oral – les *résultats* de leurs recherches » ; cela semble à VC en forte contradiction avec la citation de V. Debaene dont se revendique MLS, qui appelle à « reconsidérer le partage entre science et littérature »...

MLS adresse aux questions posées par VC des réponses en cohérence avec l'orientation de son dossier. Celle-ci la remercie et la félicite encore pour la constance de ses positions et l'intérêt de son travail pour plusieurs secteurs des lettres et sciences humaines, en particulier la littérature, la didactique des langues, l'anglistique, la traductologie.

Pascale Sardin, Professeur à l'Université Bordeaux-Montaigne en études anglophones, prend ensuite la parole. Elle évoque tout d'abord le volumineux dossier présenté par Marie-Laure Schultze. Le dossier se compose de 4 volumes de belle facture : un premier volume de 175 pages regroupe tout d'abord une note de synthèse des travaux d'une trentaine de pages suivie des articles et chapitres d'ouvrages, communications et documents complémentaires produits entre 1996 et 2003. Ce document se poursuit dans le volume II qui présente quant à lui les travaux universitaires écrits entre 2004 et 2015. Ce deuxième volume couvre 184 pages. Tout au long de ce premier parcours de lecture, tout à la fois varié et intéressant, la candidate se fait narratrice de ses écrits, en commentant en amont d'une voix intelligente la réception plus ou moins heureuse par la communauté universitaire des textes qu'elle donne à lire.

Le volume III, présenté et envoyé aux membres du jury sous forme d'un document pdf, regroupe en 690 pages les Travaux en Recherche-et-Création Littéraire écrits entre 1996 et 2015. Il permet de lire un certain nombre des textes littéraires de Marie-Laure Schultze qui se définit elle-même comme « animatrice-chercheuse-écrivaine-enseignante » (ou « ACÉE »). Certains de ces textes ont fait l'objet de publication quand d'autres alimentent le blog littéraire de l'artiste-chercheuse qui compare très justement cette partie son travail à une « recherche en laboratoire ». Enfin, le volume IV se présente comme un « Inédit »

qui comme l'indique très bien son sous-titre se veut une « Monographie analytique et créative sur une pratique d'ACÉE ». Longue de 460 pages, cette monographie prend la forme d'un essai littéraire, critique et métacritique sur le métier d'ACÉE dans le cadre de l'université française et étrangère (comparaison est faite avec le Canada ou les États-Unis) à l'aube du XXI^e siècle.

Ce dernier volume est l'occasion pour la chercheuse de revenir sur sa pratique pédagogique qui l'a amenée, au fil des années d'enseignement de la littérature britannique et de la traduction à l'université, à la création d'ateliers plurilingues et de traduction créatrice. Elle y réfléchit aussi sur ce qui fait la singularité et la nouveauté de la « démarche d'action-crédation-recherche » (vol. IV : 94) qui est la sienne, dans le sillage d'auteurs aussi variés que V. Woolf, A. Ernaux, M. Cifali, M. Ozouf, R. Hoggart, F. Thébaud, ou encore D. de Robillard que Marie-Laure Schultze a choisi comme référent pour cette HDR. La réflexion s'arrête sur le concept de fictocritique et sur la nécessité du récit de soi dans le champ universitaire, pour questionner ce que le plurilinguisme d'écriture et la création littéraire peuvent apporter à l'apprentissage des langues secondes dans un cheminement performatif intellectuel qui emprunte à de nombreuses disciplines dont l'auto-ethnographie et qui ne cesse de réduire l'écart entre écriture et style universitaires et écriture et style littéraires.

Dans le cadre de son intervention, Pascale Sardin souhaite aborder quelques points qui ont particulièrement retenu son attention de chercheuse en littérature contemporaine et de traductologue, mais non sans avoir au préalable remercié Didier de Robillard pour son invitation à participer à ce jury d'habilitation. Ces remerciements pour dire notamment le plaisir qu'elle a eu à lire les pages du dossier ; en effet la candidate écrit dans une langue souvent provocante et métaphorique, qui ne cesse de jouer avec les mots de façon réjouissante. La candidate revient, ce faisant, sur ce qui pourrait être de l'ordre du prêt-à-penser, pour « créer une pensée vivante » (vol. II : 39), quand l'humour, cette « politesse du désespoir », et l'autodérision salvatrice de sa prose, vous attendent presque à chaque page.

Ces remerciements aussi pour dire la position d'inconfort et d'inquiétude productive dans laquelle P. Sardin a été mise à la lecture de ces textes, et ce pour deux raisons au moins : d'une part, parce que le statut de pré-rapporteur puis rapporteur exige de donner un avis global et synthétique (sous forme d'un pré-apport puis d'un rapport) sur une recherche qui s'est étalée sur plusieurs décennies et qui est loin d'être finie, et parce que la candidate affirme elle-même s'inscrire en faux contre les « démarches à visée totalisatrice, de maîtrise » (vol I : 34), valorisant au contraire la reprise et l'erreur ; d'autre part, parce qu'en lisant ces pages, P. Sardin a ressenti ce qui l'a elle-même souvent dérangée en tant qu'universitaire, à savoir ce caractère obligatoire, inévitable *et* nécessaire de l'évaluation qui nous poursuit du statut d'étudiant à celui de Professeur, que l'on

soit du côté de l'évalué ou de l'évaluateur. Marie-Laure Schultze réfléchit sur l'institution et son fonctionnement quand elle pose avec acuité la question de la légitimité et du savoir qui trouve un écho très fort chez de nombreux enseignants-chercheurs travaillant dans des domaines minorés de l'université française comme la traductologie ou les études de genre.

Il convient de souligner, et de saluer, le caractère novateur du travail d'enseignante-chercheuse réalisé par Marie-Laure Schultze, mais aussi la rare imbrication des activités de recherche et d'enseignement dont témoigne sa carrière et le dossier d'habilitation.

Le dossier permet tout d'abord d'éclairer une démarche de recherche et d'écriture inédite en France. Dans son travail, Marie-Laure Schultze s'est inspirée de la pensée de nombreuses écrivaines, notamment Annie Ernaux et Nancy Huston. Ces dernières lui servent de modèle, Annie Ernaux par sa perception de la lutte des classes, elle qui se dit être une « transfuge de classe », Nancy Huston pour la part de l'autobiographique qu'elle instille dans ses essais, et qu'elle justifie par le mot d'ordre du féminisme que le personnel est politique, mais aussi par les modèles offerts par Barthes ou Lévi-Strauss. Partant de la subjectivité inéluctable de la pensée, telle que développée chez Mireille Cifali, la candidate trouve dans ses textes une « autorisation à écrire » autrement (vol. II : 38). La découverte de l'article de Hancox et Muller intitulé « Excursions into New Territory : Fictocriticism and Undergraduate Writing » de 2011 (vol. II : 32) vient ainsi confirmer ce qu'elle avait pressenti, à savoir que l'expérience personnelle mais aussi l'écriture créative peuvent légitimement trouver leur place dans la critique universitaire. Son expérience révèle que cette approche novatrice nécessite d'être justifiée et présentée de manière pédagogique à la communauté universitaire, ce que Marie-Laure Schultze et Sara Greaves, avec qui la candidate a créé ses ateliers d'écriture multilingues, firent d'ailleurs brillamment dans la communication présentée au colloque « Femmes et spiritualité » (vol. II : 33-35).

Le caractère novateur de ce travail s'illustre aussi très bien dans « Maïeutique et maternage », une communication proposée au colloque « Les Mères et l'autorité, l'autorité des mères » organisé à l'université de Michel de Montaigne Bordeaux 3 en décembre 2009. Dans ce colloque, il s'agissait de s'interroger sur l'institutionnalisation de la maternité dans les sociétés modernes, et de voir comment, les arts et la littérature reflètent l'anxiété que suscite le pouvoir procréateur des femmes. Les organisatrices voulaient savoir s'il était possible de penser la création et la maternité autrement que dans l'exclusion mutuelle. Dans leur article, la candidate et Sara Greaves prennent à bras le corps ces questionnements. Plus précisément, l'article peut se lire comme un plaidoyer pour une nouvelle façon d'envisager le maternage et la maternité pour qu'en soit reconnues les complexités et les nuances hors des dichotomies uniformisantes et aliénantes projetées par la société patriarcale. Le but avoué est ainsi de « fonder et de légitimer une nouvelle autorité des mères » (vol. II : 71). Cet article met en

avant des points cruciaux, par exemple, l'idée selon laquelle, malgré Winnicott et son concept de la « mère suffisamment bonne », l'ambivalence maternelle reste relativement taboue dans nos sociétés où perdure l'idée de la toute-puissance maternelle. Pour illustrer la complexité du rôle des mères, mais aussi les préjugés qui résistent dans la vision du maternage, les auteures puisent dans plusieurs sources : la poésie, les magazines grand public, la critique universitaire dite sérieuse. Ce mélange des genres et des tons est justifié par la nécessité d'arriver à cerner la voix polyphonique et diffuse de la doxa. Elles ont également recours à l'expérience personnelle, recours justifié cette fois par le mot d'ordre des féministes des années 70 : « the personal is political ». Cette phrase pour signifier, entre autres, que toute lutte, même quand elle touche à l'intime, est de l'ordre du collectif. Enfin, l'article est marqué par une juxtaposition fréquente des idées dans le texte, juxtaposition destinée à tirer le texte vers le SHOW romanesque pour l'éloigner du TELL académique auquel nous sommes habitués, car il convient de faire bouger les lignes genrées (dans les deux sens du terme). Ces trois caractéristiques du texte, qui en fondent le caractère novateur, font aussi malheureusement qu'il est difficile à « académiser », ou de lui faire parler l'« universitaire ». Reste la conclusion très intéressante de cet article performatif (il faut ce qu'il dit) sur la maïeutique de la maternité, qui se lit presque comme un vœu : « Commencer à exprimer ainsi l'intimité de la maternité par ces images (...) nuancées, complexes, a fait évoluer l'image traditionnelle, idéalisée et en même temps dénigrée, de la mère, et contribue à discréditer l'image médicalisée, technologisée, qui réduit l'enfant à un consommateur et le maternage à un service, à une valeur marchande, qui a cours aujourd'hui. Que faire d'autre que continuer à mettre à jour les nuances opaques de l'expérience maternelle, afin d'y fonder et légitimer une nouvelle autorité des mères. » (vol II : 71)

Outre ce travail sur création et procréation, P. Sardin s'attarde sur ce qui a trait à la traduction et à l'auto-traduction. Elle se dit très admirative du travail effectué par la candidate au sein de ses ateliers d'écriture multilingues, dont l'intérêt didactique apparaît très clairement à la lecture du dossier. Certains des présupposés sur lesquels la candidate s'appuie paraissent très éclairants. L'idée selon laquelle nous sommes tous des bilingues ou des multilingues qui s'ignorent est tout d'abord remarquable de potentialités ; nous n'aurions ainsi jamais de langues que secondes ou de langues « d'après » : « notre » langue est ce babil parlé jusque vers 2 ans. Il paraît aussi en effet crucial que le mythe de la « langue pure » reste justement cela, un mythe qu'il s'agit de déconstruire pour décomplexer nos apprenants mais aussi nous-mêmes, nous qui sommes en formation continue à vie. Enfin, la valorisation du plaisir dans l'apprentissage des langues et de la traduction est centrale. Transmettre aux apprenants le plaisir de jouer avec les mots, celui créer des néologismes par exemple, est une expérience non seulement très gratifiante mais aussi très libératrice pour les apprenants. P. Sardin voit aussi l'avantage qu'il y a à libérer la plume des étudiants en langue en allant contre le présupposé implicite qu'il faut éviter le mélange des langues

(vol II : 85) pour, écrit Marie-Laure Schultze, laisser au contraire les mots « déborder » (vol. II : 88) ; de la même façon, reconnaître la « vertu des erreurs » (vol 1 : 26) paraît être aussi une idée séduisante qui n'est pas étrangère à la poétique d'écrivains comme Samuel Beckett ou Gertrude Stein, pour qui l'erreur était porteuse de transgression potentielle.

Pour conclure, P. Sardin redit son admiration pour le travail de Marie-Laure Schultze. Il témoigne en effet non seulement du haut niveau de la candidate, du caractère tout à fait novateur de sa démarche mais aussi de son aptitude à « maîtriser une stratégie de recherche dans un domaine scientifique ou technologique suffisamment large et de sa capacité à encadrer de jeunes chercheurs » comme le préconisent les textes officiels.

Claudine Moïse, professeur à l'Université Grenoble III en sociolinguiste, intervient ensuite, en visioconférence. Claudine Moïse commence par dire que la lecture du dossier HDR de Marie-Laure Schultze l'a troublée. Particulièrement l'inédit, lu après les autres documents. Elle affirme avoir été impressionnée. Par cet acte d'écriture insolite dans le cadre académique. Elle a avancé dans la lecture entre agacement (démangeaisons) et admiration. Sans ennui aucun. Mais en constatant que les paris proposés « j'ai toujours eu envie d'écrire des livres dont il me soit impossible de parler, qui rendent le regard d'autrui insoutenable » (Annie Ernaux, p.12) et plus loin « j'espère que tu n'es pas complètement à l'aise, lecteur » étaient gagnés. Pour Claudine Moïse, ce qui est profondément réussi, c'est le fait de donner à voir l'écriture en train de se faire, ici acte d'écriture plurilingue. Ce texte est une mise en abyme d'une démonstration à l'œuvre. L'acte d'écriture est alors porté par une recherche, des questionnements, de soi à soi, de soi aux mots, de soi aux langues, de soi à l'activité d'enseignement, de soi à la recherche autour d'ateliers plurilingues ou plus de l'écriture de recherche.

De soi à soi... et aux autres

Ou la réflexivité poussée à son point d'extimité. Claudine Moïse a reçu ce texte comme en écho, parce qu'elle est avec Marie-Laure Schultze de la même génération, des enfants de ceux qui ont connu la guerre (p.381 entre autres), eux-mêmes alors enfants, à peine nés, des enfants de traumatisés, qui, aujourd'hui seraient suivis par des cellules psychologiques (il en reste toujours quelque chose de la guerre), parce que pour elle aussi, son nom pose problème, Moïse, non pas sans umlaut, mais sans tréma, parce que même avec des conversions, le judaïsme laisse des traces, parce qu'elle avait un correspondant en Allemagne avant de l'Est qui s'appelait Peter Schultze (sans le « t »), parce qu'en sociolinguistique, on est souvent des transfuges de classe, de plusieurs classes, parce que elle a eu deux enfants et que la maternité est largement thématifiée dans l'inédit, parce qu'il y a la psychanalyse, le Canada, Marseille, ville de ses grands-parents, de son père, les

phrases martelées (pour moi « on ne fait pas toujours ce que l'on veut dans la vie »...), les lectures communes (Annie Ernaux, Mona Ozouf, Ivan Jablonka, Apollinaire (*Cors de chasse*, p.389), Françoise Thébaud à l'université d'Avignon comme elle, et aussi le post-colonial et le post-féminisme..., ça fait beaucoup... Tous ces effets de miroir disent combien la tentative d'une ego-histoire pour construire la recherche peut faire sens. Mais Claudine Moïse signale aussi les différences. Le fait que Marie-Laure Schultze a osé l'affranchissement, frontalement. En signe de vie (pas de survie justement) académique, quand l'HDR est aussi pour elle une prise de position critique et constructive (une remise en question salutaire).

Ce lien de soi à soi va aussi vers d'autres, entre les langues comme dans ce lien de littérature avec Annie Ernaux. Claudine Moïse revient sur le « nouage intime » (Jean-Marie Prieur) aux langues et demande à Marie-Laure Schulze quel est son rapport avec les auteurs « entre deux langues » ? Est-ce que l'entre (antre) plusieurs langues, l'avec plusieurs langues, doit entrer en conversation avec d'autres écrivains des langues plurielles (de Kafka, allemand, tchèque et yiddish à Pierrette Fleutiaux, agrégée d'anglais pour échapper à l'enfermement, de Vassilis Alexakis à Patrick Chamoiseau par exemple, de l'enfance, de la langue maternelle à la créolité) ? Claudine Moïse se demande aussi si cette écriture plurielle doit passer aussi par l'extimité du soi ? Est-ce un parcours obligé ?

De soi aux mots

Claudine Moïse signale l'association analytique avec des merveilles d'analogies, de boucles, de métaphores et d'amusement...dans une jubilation du jeu... Des accroches au lecteur, des chutes à contre-courant (« on rigolait bien en ce temps là » p.181), des propositions d'écriture comme le « sas de préparation » (p10), des mises en abyme de mot (« impudeur » et « pudeur » entre deux langues...), tout ça pour dire l'arrière scène, de l'écriture, les intentions souvent inavouées. L'impression de voir le métier, l'écriture en train de se faire dont le lecteur curieux devra démêler les fils qui se tissent. Claudine Moïse signale encore le « Programme » et le « Manifeste pour les sciences sociales » qui ouvrent des perspectives de réflexion sur la recherche à inventer.

Claudine Moïse met donc l'accent sur l'humour du texte, quand Marie-Laure Schultze définit les « Articheurs ». « Artistes chercheurs ou chercheurs-artistes, peu importe. Articheurs. Evocation de l'artichaut, plante complexe qui constitue un tout. [...] Articheurs : évocation des défricheurs, également : il faut bien quelques individus pour franchir les frontières et dépasser les bornes ». Ou quand elle évoque « la tare ». « Si bien que la tare s'explicité également en déchet dans le poids de la marchandise, d'où le sens du terme que l'on retrouve dans « taré », défectueux (mentalement ou psychiquement, dans l'acception moderne » (p.180). Et quand elle déconstruit le processus d'écriture de recherche... Y a-t-il un équivalent de « Bonjour » dans un article scientifique ?... Quand elle questionne

le sens du corpus qui « a longtemps eu le seul sens d'Hostie. Par ailleurs *hostia* désignait une victime offerte en expiation, tandis que *victima* était offerte en remerciement....[...] On peut cependant poser la question de l'intention de celui qui constitue, puis présente, le corpus : quelle faute souhaite-t-il expier ? » et plus loin...« Il faudra me passer sur le corps » (p.221). Enfin Claudine Moïse revient sur l'acronyme SPA « Situation potentiellement acquisitionnelle » (p. 225) qui définit les ateliers plurilingues, loin de la société protectrice des animaux ou de la « bête » évoquée à maintes reprises dans le recueil. Claudine Moïse renvoie, quant à elle, à la douceur du SPA après l'eau froide, avant les massages, en regardant la neige... au Canada, les bulles, ce SPAS oublié par Marie-Laure Schultze, bien loin de la « grande cage aux animaux recueillis » (p.225).

Claudine Moïse pose alors des questions autour de la pratique de l'atelier d'écriture. Comment se fait ce travail sur les mots en atelier plurilingue ? Est-ce qu'il se fait ? Se fait-il entre humour et noirceur ?

De soi aux langues, des langues à soi et de l'imposture

Claudine Moïse en vient alors aux variations en langues et à l'échappée vers l'anglais. Comme si la norme, de celle apprise à l'école, empêchait la langue à soi, comme s'il y avait toujours sentiment d'imposture, de nécessité de justification. En arrière fond, elle pointe l'insécurité linguistique ou l'insécurité tout court (p.65) « Ainsi, je ne sais pas encore si à la lecture du titre, *on* se dira : 1) rien parce que la lecture et l'évaluation d'une HDR est une tâche parmi des centaines / milliers d'autres et qu'on fait tout sur la même lancée, jusqu'à ce que le corps dise stop ! (burn out, dépression, etc) 2) bon, rien de nouveau ne s'annonce sous le soleil, mais ça fait partie de mon travail, je suis payé(e) pour ça ; 3), tiens, qu'est-ce que c'est que ce truc là. ». Le texte de Marie-Laure Schultze oscille entre grand pessimiste, auto-dénigrement et auto-dérision. Claudine Moïse mentionne que « l'auto-dénigrement et la prévention de la détérioration de sa propre image à des fins ludiques ou défensives. L'auto-dénigrement entretient une sorte de connivence avec l'interlocuteur, de solidarité dans la délinquance » (Marty Laforest Diane Vincent 2004, *La qualification péjorative*). Tandis que Marie-Laure Schultze affirme que « c'est fatiguant de ne pas faire les choses comme tout le monde » (p. 364). « Je n'arriverai jamais à écraser à coup de culture, d'examen, mes origines ». Apitoiement, chleuisme... (p. 135) « je ne fais pas le procès de l'université française ; d'autres s'en chargent mieux que moi ». « On a pourtant tenté de faire de moi un cheval de course. J'ai beaucoup souffert et le résultat est décevant » (p.152). Mais, cet agacement ressenti face à l'auto-dénigrement est anticipé avec brio dans le texte, façon de prendre à revers le lecteur. « Une tentation m'est toujours forte : celle de verser dans un « pathos de victimisation », pathos qui débouche sur une « double tendance à s'apitoyer sur soi-même tout en essayant de mettre à distance les autres » et qui procèderait d'une généralisation de la « logique identitaire des

classes moyennes » construite autour de l'articulation de la victime et de la critique « être soi-même victime et, parce que victime, critique, et être victime parce que l'on est critique » (p.291).

Claudine Moïse demande alors à Marie-Laure Schultze comment elle prend en considération l'insécurité (entre autres, linguistique) des étudiants. Par exemple pour ce qui est du toilettage des écrits étudiants (p.213). La question se pose en termes de normes, et donc de pouvoir. Doit-on, par procuration, donner à voir des textes qui seraient stigmatisés, parce qu'ils garderaient les « fautes » ? Les étudiants doivent-ils porter le poids de notre volonté de « création » ?

De soi à l'activité d'enseignement

Sur ce point, Claudine Moïse mentionne que l'on a du mal à se représenter l'activité de l'atelier et elle aimerait passer tout de suite aux questions. Comment se passe un atelier ? Y a-t-il des consignes ? Comment ne pas être intrusif lorsque l'on revient toujours à l'extimité, « tout le monde n'a pas rigolé pendant l'enfance » (p.121), « Combien d'entre vous sont seuls à l'intérieur ? » (p.121) ? Dans l'atelier d'écriture plurilingue pourquoi doit-on passer par le soi ? Comment lancer l'écriture ? Comment « prendre la main » ?

De soi à l'activité de recherche, à l'écriture de recherche

Finalement, Claudine Moïse termine en disant que le texte de Marie-Laure Schultze ne porte pas sur l'atelier plurilingue, mais sur l'écriture de recherche. Sans doute ce qui l'a le plus accrochée, portée à réfléchir. Cette question traverse l'inédit mais aussi tous les volumes, la synthèse aussi qui pose la fracture en 2003 et la décision de ne plus publier d'articles dits scientifiques. La réponse passe par l'activité bien circonscrite « d'animatrice-chercheuse-écrivaine-enseignante » et par ce perpétuel questionnement « pourquoi votre travail d'écriture est-il si essentiel à votre travail de recherche ? » (p.150) et par cette réponse « parce que j'ai appris et continue à y apprendre à y apprendre à y écrire, c'est-à-dire donner consistance à ma pensée. C'est la seule manière que je connaisse, en plus de rares conversations, d'avoir accès à ce qui (se) passe en moi ». Claudine Moïse demande alors quelle serait, autour de l'écriture de recherche, la différence entre la ficto-critique (p.373), l'egohistoire (p.186) ou l'alter-fiction professionnelle (p.378) par exemple.

Pour terminer, Claudine Moïse félicite à nouveau Marie-Laure Schultze et termine son intervention en la citant, « il est grand temps de commencer à se faire plaisir » (p.160), notamment dans la transmission avec les futur-e-s étudiant-e-s / doctorant-e-s.

Après une pause, le jury reprend. La parole est à **Georges-Daniel Véronique**, professeur à l'Université d'Aix-Marseille en linguistique. G.D. Véronique

(désormais GDV) commence par déclarer qu'il est de tradition au début d'une prise de parole en soutenance de remercier le référent d'habilitation ou le directeur de thèse de son invitation – c'est ce qu'il fait très volontiers auprès de Didier de Robillard, référent de cette habilitation – et d'ajouter qu'il sera question lors de cette intervention d'échanger de façon collégiale avec un / une collègue qui aspire à encadrer des recherches doctorales. Effectivement, GDV déclare vouloir discuter avec Marie-Laure Schulze (dorénavant MLS) dans cette circonstance particulière, sa soutenance d'habilitation à diriger des recherches. Cependant, il désire débiter son intervention en précisant la posture qu'il souhaite adopter au cours de cette soutenance. En effet, déclare-t-il, la lecture des textes fournis par MLS ne l'a pas laissé indifférent. Il s'est donc interrogé sur son rôle dans le processus de soutenance d'un travail universitaire qui conteste fortement certaines situations totémiques de la recherche universitaire : les évaluations, les signes ou stigmates de l'écrit académique (l'oblitération du moi, du vécu, des affects, l'emploi d'une langue légitime et du *signum* au sens de Bourdieu), et qui prône la transdisciplinarité. Cela étant, GDV note que la candidate ne remet pas en cause l'existence même des sciences du langage, mais s'inscrit au sein de cette discipline, dans un courant ontolinguistique et émergentiste.

GDV souhaite assumer sa position contradictoire de lecture-évaluateur sans renoncer ni à une réelle sympathie pour l'œuvre à discuter, ni à son propre positionnement disciplinaire en sciences du langage, lui qui s'inscrit plutôt dans un courant de linguistique structurale. Il déclare également ne pas renoncer au débat éristique ou agonistique, tant il lui semble que la confrontation est un moteur essentiel de la recherche.

GDV annonce qu'il souhaite échanger avec MLS essentiellement autour de trois questions, qui sont liées aux deux dimensions que GDV retient des travaux de la candidate : les ateliers plurilingues d'écriture et l'écriture des sciences humaines. Les questions de GDV porteront donc sur les thèmes suivants :

- la théorisation des pratiques des ateliers d'écriture plurilingue et l'advenue d'une nouvelle didactique du plurilinguisme ;
- la discipline, la post-discipline et l'écriture en sciences humaines – de l'autofiction et de la ficto-critique ;
- les positionnements épistémologiques de l'auteure : de l'ontolinguistique, à l'herméneutique et la phénoménologie et l'émergentisme.

Pour GDV, les travaux soumis par MLS en vue de son habilitation en sciences du langage posent des questions liées à la théorisation de l'écriture plurilingue en sciences du langage et dans d'autres disciplines, à l'écriture « artistique », et à l'écriture « scientifique ». Pour sa part, GDV ne souhaite pas opposer une écriture artistique de la « science », à une écriture subjective et à une écriture distanciée de la science. Il entend volontiers que l'on puisse pratiquer des formes minoritaires d'*academic writing*, que cela soit désigné sous les termes de ficto-

analyse, d'auto-fiction, d'auto-analyse et d'autres termes encore. Cependant, selon GDV, quelles que soient les formes retenues, l'écriture à des fins de connaissance ne fait sens que dans le cadre d'activités disciplinaires.

A propos des ateliers, son premier thème d'interrogation, GDV note que si l'on trouve des éléments de théorisation des pratiques d'écriture plurilingue ou de « plurilinguisme d'écriture » dans le volume II des quatre volumes de travaux de l'HDR, l'« inédit » ne revient pas sur ces pratiques pour en fournir des éléments de théorie. Les multiples pratiques que recouvrent les ateliers plurilingues sont certainement utiles, efficaces, joyeuses etc. Quelles sont les connaissances qui les fondent ? Quelles connaissances se trouvent modifiées ou bouleversées par leur réussite pratique ? Sont-ce seulement des *rules of the thumb* qui ont émergé des pratiques sans qu'il soit nécessaire provisoirement d'en dire plus sur un plan théorique ? S'il est vrai qu'il n'existe pas de pratique sans théorie, où est cette théorie ? Par quoi passe la théorisation en didactique des langues (ou en sciences du langage) des pratiques d'écriture plurilingue ? Les déroulements empiriques de ces activités requièrent-ils un métadiscours articulé à des débats disciplinaires ? On pourrait également imaginer que les pratiques d'écriture de MLS contestent l'idée même d'une théorisation *post hoc*, et donc que la question de l'écriture scientifique ne se pose pas ou est mal posée, dans une telle perspective. Il faudrait que MLS en fasse la démonstration, ou au moins le dise explicitement.

Pour GDV, MLS a résolument choisi d'inscrire sa réflexion sur les ateliers d'écriture hors de toute référence disciplinaire spécifique, en dépit de son positionnement explicite du côté de la didactique du plurilinguisme et de l'émergentisme en sciences du langage. Ce positionnement est certes respectable mais appelle là encore des explications. GDV invite donc MLS à s'en expliquer. Aux yeux de GDV, ce qui est en cause, ce sont bien évidemment l'écriture de la science et l'existence des disciplines.

Le premier thème abordé, conduit très naturellement GDV vers la seconde de ses interrogations. A la suite de Gilles-Gaston Granger, GDV adhère à l'idée que l'écriture est la condition de toute activité scientifique. Il ajoute que l'écriture à des fins de connaissance ne fait sens que dans un cadre disciplinaire. Pour GDV, au-delà de l'hétérogénéité des discours et la diversité de leurs énonciateurs, les discours de connaissance (pas les discours mythologiques ou religieux dont l'efficiace est autre ou ailleurs) ont besoin de validation. L'existence de disciplines (des paradigmes, des acquis de connaissances partagées, des conduites discursives en commun, des horizons de rétrospection et de prospection) autorise cette validation. Certes les disciplines bougent et changent ; elles ne sont pas immuables mais sans communautés de pratiques, sans collectivité, pas de validation de discours et de pratiques. GDV déclare se méfier des débats qui se définissent comme *post-disciplinaires*. Derrière ces remarques, l'idée de GDV est qu'une démarche de connaissance en sciences humaines et sociales ne saurait être

constituée uniquement par des pratiques, toutes gratifiantes soient-elles, mais appelle des méta-discours qui peuvent être exclusivement des discours de compréhension (*verstehen* de Weber), à défaut d'être également d'explication. D'ailleurs, ces deux moments ne s'opposent pas aux yeux de GDV.

Ces points de vue ne sont manifestement pas ceux de MLS qui décrit son inédit comme une « monographie analytique et créative », dont l'auteur serait « une animatrice-chercheure-écrivaine-enseignante ». GDV prend note de ce désaccord.

GDV en vient à la troisième série d'interrogations qu'il a énoncée ; il s'agit des positions épistémologiques de la candidate. Il interroge MLS sur le lien entre ses positions épistémologiques et les ateliers d'écriture plurilingue et l'écriture scientifique. Est-ce que les ateliers d'écriture plurilingue proposent une démarche et des résultats qui valident ou étayent ses choix épistémologiques en sciences du langage ? GDV pense que les positionnements épistémologiques de MLS reposent sur un malentendu en ce qui concerne le statut de l'émergentisme en didactique ou en sciences du langage. GDV pense également que MLS s'inscrit dans une perspective épistémologique autre, qui récuse les interrogations formulées par GDV, à charge pour elle cependant de le démontrer.

Au terme de son intervention, GDV remercie la candidate de lui avoir fourni une belle occasion de réflexion et d'approfondissement sur l'inscription de l'écriture en sciences du langage. Un débat s'instaure entre la candidate et GDV à l'issue duquel, ce dernier remercie la candidate pour la qualité de ses réponses.

D. de Robillard prend la parole en disant tout le plaisir qu'il ressent à participer à cette soutenance, après le parcours qu'il a accompli avec MLS.

Le dossier, ou les dossiers présenté(s) par M.-L. Schultze, comme l'ont déclaré les autres intervenants à ce jury est quantitativement considérable puisque la candidate y a judicieusement incorporé ses travaux fictionnels en tant que pierre d'angle de l'édifice de ses travaux, ce qui est logique pour une spécialiste d'ateliers d'écriture.

Qualitativement, ce dossier bénéficie de cette composante, sans laquelle il semble à DdeR que le dossier y aurait laissé une béance : quelle crédibilité accorder à une recherche sur les ateliers d'écriture qui ne procéderait pas du tout d'une forme d'écriture par l'auteur ?

Les qualités de ce dossier ne s'arrêtent pas là : outre son caractère réflexif extrêmement approfondi et élaboré, il est parsemé de citations et de références à des lectures qui montrent à quel point sont intégrées à la réflexion de MLS le résultat de l'altérité d'un vaste arrière-pays intellectuel qui innerve et alimente son travail, et dont elle est familière depuis de longues années, pour certaines, tout en se réclamant de publications très récentes (I. Jablonka par exemple). Puisque les autres membres du jury ont chacun(e) à sa façon et dans son

domaine, montré les mérites de ce parcours d'enseignement, d'animation de l'enseignement par des prises de responsabilités, d'animation de la recherche, et de recherche, DdeR choisit de focaliser son rapport sur une question centrale et *vive* que pose ce parcours d'enseignement, de recherche, de prises de responsabilités diverses.

MLS fait le choix, revendiqué et assumé dans ses conséquences possibles, de problématiser du « méta-littéraire » par le biais d'une écriture littéraire, ou pour user d'une formule maladroite, de ne pas expliciter dans une écriture à visée rationnelle sa démarche de recherche. Elle se risque donc dans une entreprise « limite », puisqu'elle laisse comprendre au lecteur sa démarche en en fournissant des éléments « sensibles », « métaphoriques », de manière « décalée » par rapport aux attentes de la plupart des jurys d'HdR, ce qui peut être instabilisant et donc intellectuellement stimulant (D2R rappelle qu'il oppose la déstabilisation, aux effets négatifs à l'instabilisation, aux effets positifs).

MLS aurait pu prendre une autre option, ce qui a d'ailleurs été envisagé à un moment de l'accompagnement de cette HdR, et qui explique d'ailleurs en partie son choix favorisant comme référent DdeR. Ce choix l'aurait conduite à emprunter les chemins que son référent avait empruntés avant elle, et qui l'ont conduit à une épistémologie des langues, langages, discours, paroles procédant, plutôt que de F. de Saussure (comme c'est le cas pour la plupart des linguistes et sociolinguistes, qui n'ont guère renouvelé leur démarche), de W. von Humboldt, l'un de ses illustres prédécesseurs. Celui-ci occupe une place de choix dans l'histoire de la linguistique puisque, à une époque où beaucoup d'historiens situent les balbutiements de la linguistique à revendication scientifique, notamment à travers le comparatisme historique en gestation, il propose un certain nombre d'idées assez novatrices, qui vont se développer dans les courants phénoménologiques et herméneutiques après E. Husserl. M. Heidegger, notamment, amorce une bifurcation dans la pensée savante concernant le sens et les langues, à partir de celle de son maître E. Husserl, qui continuera à être interprété de manière plus traditionnelle dans d'autres courants (notamment avec A. Schütz, qui importe ses idées aux USA, et influence l'ethnométhodologie par exemple). Ce chemin aurait pu conduire M.-L. Schultze à explicitement motiver son choix d'écriture par les réflexions de ce courant important pendant tout le XXème siècle (puisque s'y illustrent H.-G. Gadamer, M. Merleau-Ponty, P. Ricoeur, J. Derrida jusqu'à un certain point) et qui se refuse à dissocier, dans les entreprises de connaissance, le logique, l'empirique, l'affectif, le sensible, l'imagination, l'imaginaire. Ce sont ces arrière-plans, dont DdeR s'est fait l'interprète depuis une dizaine d'années parmi les (socio)linguistes qui ont motivé MLS à souhaiter préparer son HdR avec lui, car elle y trouvait un écho consistant à ses propres choix. En effet, on comprend bien que si l'on pense les connaissances ne peuvent guère prendre forme que par le travail conjoint de démarches relevant tant du rationnel que de ce qui lui échappe, la conséquence,

simplement logique, est que l'écriture de la recherche peut donc se faire en toute cohérence dans des formes « littéraires » au sens large. En témoignent d'ailleurs des écrits de chercheurs célèbres, tels le *Diary in The Strict Sense of the Term* de B. Malinowski, les *Tristes Tropiques* de cl. Levi-Strauss, ainsi que *L'Adieu au voyage* de V. Debaene, récemment publié (2010) pour travailler les complexes rapports entre l'écriture « scientifique » et celle de recherche, dont les frontières, naguère hérissées de barbelés, tendent à être moins sensibles. On peut comprendre que M.-L. Schultze, considérant que ce travail est désormais fait, ne le fasse pas à nouveau.

MLS, se fondant sur cette tradition, pousse donc cette orientation vers une de ses limites, en optant, de manière expérimentale, et dans la mouvance d'un certain nombre de courants allant dans le même sens dans le monde anglophone (dont elle fait état abondamment dans son dossier) pour une écriture littéraire de la recherche dans un domaine littéraire. Cette modalité peut légitimement surprendre le lecteur, mais il ne peut saluer admirativement la rationalité de la démarche et sa rigueur.

D. de Robillard conclut en disant combien il a accompagné le travail de M.-L. Schultze en y trouvant de la stimulation intellectuelle, et, de plus, en découvrant progressivement de très réelles qualités humaines qui ont rendu cette collaboration agréable et féconde. Il ne peut que souhaiter que les mérites de la candidate soient rapidement reconnus par une université lui proposant un poste de professeure, et cela au bénéfice des deux parties. Il ne doute en effet pas que le dynamisme et l'enthousiasme de MLS constituent un apport décisif pour nombre de filières en recherche de développements que les ateliers d'écriture plurilingues et / ou d'ateliers d'écriture de la recherche ne peuvent manquer d'apporter.

Intervenant en dernier lieu, **Anne Roche** (Université d'Aix-Marseille, littérature moderne et contemporaine) souligne tout d'abord le caractère pionnier du travail de Marie-Laure Schultze (désormais MLS), en France. Il existe en effet quelques travaux *théoriques* sur les ateliers d'écriture, comme la thèse d'Anne-Marie Petitjean (Cergy, 2013), les colloques dirigés par Violaine Houdart-Mérot (Cergy 2010, 2015) ; d'autre part l'Université d'Aix-Marseille a créé, depuis peu, des thèses de « création artistique et littéraire », qui comportent une partie de création et une partie d'(auto)-critique, bien distinctes. Mais si le travail de MLS est exceptionnel en France et peut-être ailleurs, c'est dans la mesure où elle propose de rendre poreuse la frontière entre écriture théorique (ou critique) et écriture de création. Or, la critique de la répartition entre les genres (roman/poésie) a mis longtemps à avoir droit de cité à l'Université, alors qu'elle était déjà mise en pratique par les écrivains : il est à craindre que cette nouvelle porosité mette également du temps à être admise. On veut bien accepter qu'un enseignant de lettres, et un étudiant de lettres, puisse mettre la

main à la pâte et avoir une pratique *ponctuelle* de l'écriture, mais que cette pratique d'écriture créative puisse affecter l'écriture académique ne va pas sans débat. Pourtant, les historiens par exemple intègrent de plus en plus des éléments d' « ego-histoire » dans leurs travaux théoriques. Et l'ensemble de textes présentés par M.L. se situe dans un contexte de recherche novateur, surtout d'Amérique du Nord : « S'inscrivant dans les courants anglo-saxons qui mettent en question les normes en usage pour l'écriture de la recherche, il aurait été paradoxal d'utiliser les mêmes normes », écrit la candidate. Ce qui est proposé ici, c'est donc bien une *synthèse* au sens fort du terme, synthèse opposée à diérèse : « opération consistant à diviser, à dilater ou à séparer des parties dont le rapprochement, l'union ou la continuité sont nuisibles » (IV p.41). C'est le rapprochement paradoxal de disciplines et de registres de langage qui fait la novation et le prix de ce travail.

Après avoir rappelé l'importance quantitative du dossier, déjà soulignée par les autres membres du jury, madame Roche insiste sur l'apport à la fois théorique et pédagogique des ateliers d'écriture tels que les pratique MLS et tels qu'elle les décrit. Les comptes rendus d'expériences d'ateliers, présentés parfois sous forme de saynètes, mettent en question les normes, le « niveau » des étudiants, la question de leurs origines (sociales, culturelles, géographiques) et aboutissent à la conclusion que la pluralité et l'hybridité des réalités linguistiques, trop souvent méconnues par l'Université, trouvent à s'exprimer et à progresser par la pensée métaphorique et la production de « fables occupationnelles ». Parmi de nombreux exemples, notons que l'auto-translation, admise et étudiée chez les écrivains (Beckett, Nabokov...) est ignorée comme ressource d'apprentissage par la création pour les étudiants en langues : Pascale Sardin en souligne ici même l'intérêt. Autant de propositions mises en œuvre par l'enseignante-chercheuse, et qui mériteraient d'être développées dans d'autres secteurs et d'autres Universités. L'apparence ludique des ateliers et des comptes rendus ne doit pas induire en erreur le lecteur : les ateliers sont bel et bien sous-tendus par un projet théorique.

Sa première caractéristique est l'interdisciplinarité, souvent recommandée dans les textes, mais pas toujours mise en pratique. Tressant avec maîtrise des éléments d' « ego-histoire » (Nora, Thébaud, Winock), l'inspiration sociale plus que sociologique de la réflexion (Bourdieu, Hoggart), l'analyse langagière et pédagogique, et la lecture littéraire (Woolf, Ernaux...), l'auteur offre des modalités précises de cheminement vers la liberté dont chacun se réclame (la fameuse injonction de « développer l'esprit critique de l'étudiant ») sans toujours s'en donner les moyens : elle écrit, citant Jean Lahougue, « Comment pourrais-je espérer me déterminer autrement si j'occultais ce qui d'abord me détermine ? » La contradiction, dans le sujet écrivain, entre la pulsion autobiographique et la pulsion du monde faussement dit extérieur se trouve surmontée, comme en témoigne cette citation de Jablonka : « L'inventaire de soi

est un texte réflexif, sous la forme d'un témoignage ou d'une autobiographie, qui vise à élucider un itinéraire, à rapporter une expérience, à éclairer une intimité, à sortir de soi. » Se connaître, loin d'être une sorte de luxe narcissique, fait partie des devoirs de l'enseignant (et du chercheur) ; être opaque à soi-même, c'est entre autres risquer de faire des dégâts dans la relation à l'élève-étudiant. « Pour un chercheur/critique, s'aveugler sur ce qui arrive à nos âmes et à nos corps n'est pas seulement inutile, c'est aussi nuisible. » Dans les ateliers d'écriture, une des premières consignes élaborées était : « savoir ce que l'on fait », plus facile à dire qu'à faire, mais à se donner comme horizon de travail. En ce sens, le travail de MLS, si déconcertant qu'il soit pour nos habitudes académiques, est exactement dans la déontologie du métier.

Dans le même sens, un des fils conducteurs des textes de MLS est en corrélation avec les réflexions inspirées de Bourdieu, sur la réflexivité comme impliquant nécessairement l'intervention d'autres sujets. Cela de deux manières. Par le travail en équipe : le dossier comporte des articles écrits en collaboration avec Sara Greaves, or en lettres, contrairement à l'usage en sciences, les « collaborations » sont encouragées verbalement, mais sont plutôt pénalisantes quant à la carrière. C'est ignorer ou méconnaître l'importance du travail collectif. En second lieu, l'emploi des citations. MLS emprunte à Jablonka le terme hébreu de *Melitzah* : une mosaïque de citations, montée de manière à signifier un nouvel état de ce que l'auteur veut exprimer à un moment donné, usage traditionnel dans la poésie et la prose hébraïque médiévale. Et MLS se réfère à ce propos à Walter Benjamin et à son projet de composer un livre de citations. La citation n'est donc pas ici fioriture ou ornement, ou étayage d'une argumentation, mais signe d'une intertextualité vécue comme source vive. Elle témoigne d'une culture vaste et diversifiée, à la fois littéraire (de langue anglaise et française, sans négliger les traductions d'autres langues), historique et philosophique.

Cette réflexivité implique entre autres un retour sur ce qu'on ne produit pas habituellement, à savoir les textes refusés. S'inspirant du « CV d'échecs » de Johannes Haushofer, MLS relit ces textes qui n'ont pas trouvé preneur, les contextualise, les éclaire, et d'une certaine manière les « sauve » (*Aufhebung*) : elle (se) permet de les relire sans acrimonie, avec le sourire. Échecs ou refus parfois liés au caractère extra-académique de certains textes : « Des rapports de lecture d'articles où des écarts minimes, mais délibérés, de "style" ont été "corrigés" par les lecteurs.» C'est que tous les écrits de MLS se placent dans un rapport joueur à la langue. Le jeu sur les signifiants, constant dans les fictions, pénètre tous les niveaux du texte : invention de mots-valises (« articheurs » pour artiste-chercheur) de néologismes, usage de métaphores inattendues, changements de registres de langage, y compris jusqu'à faire apparaître, fictivement, des effets d'oralité : « Moioi auaussi – pardon je bâille. » (IV 126)


Ces jeux témoignent d'une maîtrise de la langue et de ses possibilités que l'on trouve rarement dans ce type de texte.


De nombreuses questions viennent à l'esprit en lisant cet ensemble, qui ouvrent avec le lecteur un dialogue appelé à se poursuivre. Madame Roche se limite à l'une, qui lui semble en résonance avec le thème du « transfuge social » plusieurs fois articulé par MLS. On peut penser que tout sociologue a une motivation sociale, au moins au départ : c'est très évidemment le cas de Hoggart, sans doute de Bourdieu. Mais l'origine sociale a, dans les textes de MLS, un statut multiple, et qui devra être non pas interrogé mais poursuivi. Il s'agit à l'évidence, d'un geste militant, comme le montre cette citation d'Annie Ernaux : « Si je ne vais pas au bout de la relation de cette expérience, je contribue à obscurcir la réalité des plus faibles et je me range du côté des dominants du monde. » Or, les écrits de MLS mettent en avant une origine sociale qui frapperait d'illégitimité le statut obtenu (études universitaires, enseignement à l'Université), mais qui aurait des conséquences très variées, sur divers plans, et qui peuvent être évaluées très diversement. Positivement : une réflexion pédagogique sur l'origine sociale (et culturelle) des étudiants, et la mise en place de stratégies pour travailler sur ces situations (d'où les ateliers plurilingues). Positif encore, la pulsion créatrice, qui s'enracine (mais pas seulement) dans ce sentiment d'illégitimité. Plus ambivalent, une posture défensive-agressive, et notamment par la mise en évidence des « échecs », mais aussi les choix d'étudier des objets « non légitimes. » Est-ce que le choix de l'*heroic fantasy* comme sujet de première thèse s'explique, comme MLS le suggère, par ses origines « populaires » ? (« L'incapacité, voire le refus, d'étudier des textes choisis car, destinés à, et souvent écrits par, des individus issus de classes sociales largement "supérieures" à la mienne. ») Il semble plutôt à madame Roche que l'intérêt pour les paralittératures est le fait de chercheurs qui se sentent assurés dans leur bon droit.


Au terme de sa lecture, madame Roche tient à marquer combien elle a été touchée par l'investigation qui guide cet ensemble de recherche, et qui a tout son poids de gravité : « Je ne sais pas ce qui eut lieu ; je sais seulement que c'est cette ignorance qui me fait écrire. » Les écrits de MLS, dans leur hétérogénéité assumée, donnent envie d'écrire – de lire – de réfléchir, un bonheur trop rare dans les lectures académiques.

La candidate ayant répondu à toutes les questions, le jury, au sens strict de ses membres physiquement présent(e)s et signataires, après en avoir délibéré en secret, lui décerne l'habilitation à diriger des recherches et y ajoute ses félicitations.

Fait à Tours le 13 septembre 2016,

D. de Nebillard


S. D. Veronique


P. Sardin


A. ROCHE


V. CASTELLOTTI
